

Mise en ligne : 14 février 2017.
Dernière modification : 18 août 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANON. MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT (SAMA)

Sté an., 16 octobre 1920, p. 99 ans.

SOCIÉTÉ MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT (S. A M A.) (*La Journée industrielle*, 29 octobre 1920)

De formation récente, cette société anonyme a pour objet l'industrie alimentaire sous toutes ses formes.

Le siège est a Paris, 13 et 15, rue Taitbout.

Le capital est fixé à 4 millions en actions de 100 fr., sur lesquelles 2.000 sont attribuées en rémunération d'apports à la Société d'approvisionnement nord-africaine. Les premiers administrateurs sont : MM. René Delhaize, industriel, rue de la Mothe, à Nancy ; Paul Cyprien-Fabre, armateur, 13, cours Pierre-Puget, à Marseille ; Edmond Garcin, industriel, à Alger, 10, rue Colbert ; Demo Pellas, industriel, 18, place Marceau, à Marseille ; Ernest Hassebroucq, industriel, à Comines (Nord) ; Eugène Rousselot, négociant, 133, rue Saint-Dizier, à Nancy ; Albin Gontard, industriel, 10, rue des Marronniers, à Lyon ; Louis Gérard, ancien magistrat, 7, rue du Commandant-Cottenet, à Casablanca ; Louis Allouche, négociant, boulevard Circulaire, à Casablanca ; Louis Godard, directeur de la Compagnie générale du Maroc, 280, boulevard Saint-Germain, à Paris ; et Benito de Véricourt, secrétaire général de la Compagnie générale du Maroc, 15, rue de Bourgogne a Paris.

CONSTITUTION (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 novembre 1920)

Société marocaine d'approvisionnement (S.A.M.A.) — Capital 4 millions de francs, divisé en 40.000 actions de 100 fr., dont 2.000 d'apport attribuées à la Société S.A.N.A.F. Siège social, à Paris, 13 et 15, rue Taitbout. Conseil d'administration : MM. Delhaize, Cyprien-Fabre, Garcin, Pellas, Hassebroucq, Rousselot, Gontard, Gérard, Allouche, Godard et de Véricourt. Statuts déposés chez M^e Manceaux, à Pantin. — *Loi*, 27 octobre 1920.

SOCIÉTÉS NOUVELLES Société marocaine d'approvisionnement (*Revue générale du froid*, décembre 1920)

Siège : 13 et 15, rue Taitbout, Paris. Objet Industrie alimentaire sous toutes ses formes. Capital : 4 millions en actions de 100 fr. Administrateurs : MM. René Delhaize,

Paul Cyprien-Fabre, E. Garcin, Demo Pellas, Ernest Hasebroucq, Eugène Rousselot, Albin Gontard, Louis Gérard, L. Allouche, Louis Godard, Benito de Véricourt.

1921 (juin) : participation dans la société Habitations au Maroc
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Habitations_au_Maroc.pdf

Société marocaine d'approvisionnement
(*Le Courrier colonial*, 21 octobre 1921)

Cette société émet 4 000 obligations de 500 francs 7 p. 100 net, remboursables en vingt années à partir de 1923.

Société anonyme marocaine d'approvisionnement
(*La Journée industrielle*, 2 mars 1922)

L'assemblée extraordinaire des actionnaires de cette société, qui avait été convoquée pour hier, au siège, 15, rue Taitbout, à Paris, à l'effet d'autoriser le conseil à procéder à une émission d'obligations, conjointement et solidairement avec d'autres sociétés d'alimentation, a été, faute de quorum, reportée à une date ultérieure.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU MAROC
(*Les Annales coloniales*, 2 juin 1922)

.....
La Société marocaine d'approvisionnement a subi dans l'évaluation de ses premiers stocks le contrecoup de la crise survenue peu après sa création, mais les renseignements recueillis sur la marche de son organisation semblent favorables.

AEC 1922-454 — Sté anon. marocaine d'approvisionnement, 13-15, rue Taitbout, PARIS

Siège admin. : boul. Circulaire, CASABLANCA.

Capital. — Sté an., f. le 16 octobre 1920, 4 millions de fr. en 40.000 actions de 100 fr. lib., dont 2.000 actions d'apport. — Dette obligataire. : 1 million de fr.

Objet. — Fabrication, production de tous produits aliment., denrées et matières de consommation ; tous art. et fournit. d'habillement et de ménage. — Import. et export.

Agences. — Fez, Kenitra, Meknès, Marrakech, Mogador, Rabat, Saffi.

Conseil. — MM. René Delhaize [*Nancéienne d'alimentation (SANAL)*], présid. ; P. Cyprien-Fabre, [*Edmond*] Garcin, Demo Pellas [*dirigeant de rizeries, pdt Marseillase d'OM, Saïgon*], E[*rnest*] Hasebroucq, [*Eugène*] Rousselot, Albin Gontard [*Docks lyonnais*], Louis Gérard, Louis Allouche [*grossiste dt la maison a été acquise par la*]

SAMA], Louis Godard [Cie gén. du Maroc], Benito de Véricourt ¹, Camille Labbé ², Léon Mical [d'Oran], [Jean] Paillas [détaillant dt la maison a été acquise par la SAMA], admin.

SOCIÉTÉ ANON. MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT (SAMA)
S.A. frse au capital de 4 MF.
Siège social : Paris, 13-15, rue Taitbout
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 971)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 15 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 200 actions.
MM. DELHAIZE (René), r. de la Mothe, Nancy, présid. ;
GODARD (Louis) [Cie gén. du Maroc], 280, bd St-Germain, Paris, v.-pdt ;
GARCIN (Edmond), 4, r. Villegaignon, Alger ;
PELLAS (Demo)[dirigeant de rizeries, président de la Société marseillaise d'Outre-Mer, à Saïgon], 10, cours Pierre-Puget, Marseille ;
HASSEBROUCQ (Ernest), 19 av. des Fleurs, Nice ;
PAILLAS (Jean), r. du Cdt-Provost, Casablanca ;
ROUSSELOT (Eugène), 133, r. St-Dizier, Nancy ;
VÉRICOURT (Benito de), 15, r. de Bourgogne, Paris ;
GONTARD (Albin), 10, r. des Marronniers, Lyon ;
SICRE (A.)[détaillant dt la maison a été acquise par la SAMA], Casablanca ;
LABBÉ (Camille), 280, bd St-Germain, Paris ;
MICAL (Léon), r. St-Charles, Oran ;
ALLOUCHE (Louis), bd Circulaire, Casablanca.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. AURICOSTE (Joseph), 53, r. Cardinet, Paris ;
M. PANNETIER (Georges) ³, 31, r. Vaneau, Paris.

(*Les Archives commerciales de la France*, 5 octobre 1925)

¹ Bénito de Véricourt (1876-1950) : directeur de la Cie générale du Maroc, holding chérifien de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Marié à Cécile Weil, fille de Léon Weil, obtenteur du monopole des tabacs au Maroc pour le compte de la Société internationale formée à cet effet par la dite Banque de Paris. Frère cadet de Léon de Véricourt, secrétaire général de la dite Société internationale des tabacs. Père de six enfants dont Étienne, chef de clinique, conseiller municipal de Paris, vice-président du conseil général de la Seine.

² Camille Labbé : fils de Léon Labbé, chirurgien, membre de l'Académie de médecine, président du conseil général et sénateur de l'Orne. Frère de Jean Labbé, avocat au Conseil d'État. Marié à Élisabeth Lépine, l'une des filles du préfet Lépine. Commissaire aux comptes de la Banque des Pays du Nord, administrateur de l'Union commerciale franco-russe et de la Société anonyme de Pêcheries et conserves alimentaires (SAPCA), à Casablanca. Avis de décès : *Le Temps*, 24 juin 1929.

³ Georges Pannetier (Paris, 1876-Dierre, Indre-et-Loire, 1955) : officier de carrière, affecté au Tonkin (1901-1906), blessé grièvement en 1915 sur le plateau de Bolaute, promu à titre militaire dans la Légion d'honneur jusqu'au grade de commandeur, docteur en droit en 1919 avec une thèse sur « les Successions et le fisc », secrétaire général adjoint, puis sous-directeur de la Cie générale des colonies, la représentant en tant que commissaire aux comptes de nombreuses affaires, puis commissaire aux comptes de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans les années 1936-1945. En relation avec Louis Pimpaneau, directeur au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, puis (1942) chef de cabinet de Darquier de Pellepoix au Commissariat général aux questions juives (d'après le petit-neveu de ce dernier, Julien Plainemaison).

Paris. — Modification. — Soc. anon. MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT, 13 et 15, Taitbout. — Capital réduit de 4.000.000 fr. à 1.000.000 fr. et reporté à 2.350.000 fr. — 26 juin 1925. — *Journ. Spécial des Sociétés* (Pub. du 26 sept. 1925).

SOCIÉTÉ ANON. MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT (SAMA)
S.A. frse au capital de 2,35 MF.
Siège social : Paris, 13-15, rue Taitbout
Siège administratif : Paris, 280, bd St-Germain
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 961)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 15 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 200 actions.
MM. DELHAIZE (René), r. de la Mothe, Nancy, présid. ;
GODARD (Louis) [Cie gén. du Maroc], 15, r. Vavin, Paris, v.-pdt ;
GARCIN (Edmond), 7, rue Crevaux, Paris ;
GÉRARD (Louis), bd Circulaire, Casablanca ;
GONTARD (Albin) [Docks lyonnais], 10, r. des Marronniers, Lyon ;
HASSEBROUCQ (Ernest), 2, av. de Caudia, Nice ;
LABBÉ (Camille), 21, r. de La-Pérouse, Paris ;
TOUSSAINT (Georges), 2, r. de l'Ourcq, Casablanca ;
TRUBERT (Jacques)⁴, 15, r. Lord-Byron, Paris ;
VÉRICOURT (Benito de), 15, r. de Bourgogne, Paris ;
VOGÜÉ (Félix de)⁵, 60, r. Pierre-Charron, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. AURICOSTE (Joseph), 53, r. Cardinet, Paris ;
M. DASQUE, 8, r. de Londres, Paris ;
M. PANNETIER (Georges), 31, r. Vaneau, Paris.

Capital social. — 2,35 MF en 10.000 act. ord. numérotées de 1 à 10.000 et en 13.500 act. privilégiées numérotées de 10.001 à 23.500.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % d'intérêt aux porteurs d'act. privilégiées numérotées de 10.001 à 23.500 ; cet intérêt sera cumulatif ; 8 % d'intérêt aux porteurs des act. ord. numérotées de 1 à 10.000. Si, pdt 5 ex. consécutifs, les act. ord. recevaient un intérêt brut de 8 % sur leur valeur nominale, les act. priv. seraient assimilées aux act. ord. et leur intérêt privilégié cesserait d'être cumulatif. Le surplus :

⁴ Jacques Trubert : petit-fils de Gustave Trubert (1817-1891), conseiller-maître à la Cour des comptes, administrateur du PLM (1870-1891) — à la suite de son beau-père —, des Assurances générales — à la suite de son père Alexandre et de son grand-père Basterrèche — et des Docks et entrepôts du Havre. Fils d'Émile Trubert (1845-1909), député du Tarn-et-Garonne, administrateur de Fourchambault-Commentry, des Assurances générales (1892-1909), du PLM (1896-1909), des Docks et entrepôts du Havre.

Neveu de Blanche Trubert, mariée à Maurice Ternaux-Compans, député des Ardennes.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Maroc.pdf

Un frère, Jean, mpf 1918, et 4 sœurs. Fondé de pouvoirs de banque. Administrateur de Fourchambault-Commentry à la suite de son père. Marié à Geneviève Symonet. Deux fils, dont l'aîné, Étienne, fit toute sa carrière à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

⁵ Félix de Vogüé (1882-1946) : fils de Melchior, homme de lettres, académicien, député de l'Ardèche (1893-1898), et de la vicomtesse née Annenkoff. Marié à Christianne Robert de Beauchamp, de Saint-Julien-l'Ars (Vienne). Secrétaire général de la Fondation Lyautey. Administrateur de la Société générale franco-marocaine (1937).

10 % au conseil d'adm ; 10 % à la disposition du conseil d'adm. p. recevoir telle affectation qu'il avisera ; 80 % à la totalité des act. tant ordinaires que privilégiées et sous déduc. de tous prélèvements décidés par l'ass. gén.

ÉTUDE DE M^e MANCEAUX, notaire à Pantin

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT
(La Loi, 26 février 1927)

1 Suivant acte reçu par M^e Videcoq, notaire à Paris, le vingt-huit octobre mil huit cent vingt-six.

Le conseil d'administration de la Société anonyme marocaine d'approvisionnement (S. A. M. A.), dont le siège est à Paris, rue Taitbout, numéros 13 et 15, dont les statuts établis par acte sous seing privé en date à Pantin du six octobre mil neuf cent vingt, ont été déposés au rang des minutes de M^e Manceaux, notaire à Pantin, suivant acte reçu par lui le six octobre mil neuf cent vingt, et dont le capital primitivement fixé à quatre millions de francs, puis réduit à un million de francs, a été porté ensuite à deux millions trois cent cinquante mille francs.

A, conformément à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, en date du quinze juin mil neuf cent vingt-six, autorisant le conseil d'administration à émettre des actions privilégiées de cent francs jusqu'au maximum de seize mille cinq cents, ce qui porterait le capital social de deux millions trois cent cinquante mille francs à quatre millions de francs au maximum, en une ou plusieurs fois, délégué tous pouvoirs à monsieur René Delhaize, président du conseil d'administration de ladite Société, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue Taitbout, numéro 13,

Et à monsieur Roger de Cazenove ⁶, secrétaire du conseil d'administration de ladite société, demeurant à Paris, boulevard Saint-Germain, numéro 280, avec faculté d'agir conjointement ou séparément, tous les pouvoirs à l'effet de recueillir les souscriptions aux actions privilégiées, en arrêter la liste, effectuer la déclaration notariée constatant la souscription des actions représentatives de l'augmentation de capital, et le versement par chaque souscripteur du montant intégral des actions souscrites, donner et certifier tous états, signer tous actes et pièces, et généralement faire le nécessaire.

II

Suivant acte reçu par M^e Manceaux, notaire à Pantin, le sept janvier mil neuf cent vingt-sept, monsieur de Cazenove, en sa susdite qualité, a déclaré :

Que sept mille cinq cents actions de cent francs chacune de la Société anonyme marocaine d'Approvisionnement, représentant une augmentation de capital de sept cent cinquante mille francs, pour première tranche de celle décidée par le conseil d'administration comme il a été dit, avaient été souscrites par soixante et un actionnaires.

⁶ Roger de Cazenove (Lyon, 1876-Biarritz, 1943), marié à une Dlle de Puineuf, veuf remarié à Suzanne Sorbé, fille d'Édouard Sorbé, de l'ancienne maison de banque Sorbé, Meyer et Cie.

Oncle de Raoul de Cazenove (1888-1972), gendre de Louis de Seynes, polytechnicien, administrateur du Nord-Sud de Paris, du Bi-Métal, de Bozel-Malétra, etc.

Roger de Cazenove fut de ce fait commissaire aux comptes de la Société minière franco-africaine et administrateur de la Société des obligataires du Grand Doron, filiale hydro-électrique de Bozel-Malétra.

Il fut avant tout un exécutant de la Banque de Paris et des Pays-Bas : commissaire au comptes de la Construction africaine et de la Société nord-africaine de tonte, administrateur de la Société des obligataires du Tanger-Fez et de l'Énergie électrique du Maroc, secrétaire du conseil de la Société anonyme marocaine d'approvisionnement, liquidateur des Huileries du Maghreb...

Et qu'il avait été versé en espèces par chaque souscripteur, la totalité du montant des actions par lui souscrites, soit un total de sept cent cinquante mille francs.

Audit acte, est annexé un état contenant les noms, prénoms, qualités et domicile des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le montant des versements effectués par chacun d'eux.

.....

Signé : Manceaux, notaire.

Augmentation de capital
(*Les Archives commerciales de la France*, 1^{er} mars 1927)
(*La Journée industrielle*, 1^{er} mars 1927)

Paris. — Modification. — Soc. anon. MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT (SAMA), 13 et 15, Taitbout. — Capital porté de 2.350.000 fr. à 3.100.000 fr. — 20 janvier 1927. — *Loi*.

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT
(*La Journée industrielle*, 2 juillet 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue le 30 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1926, faisant apparaître un bénéfice net de 297.955 fr., contre 219.420 fr. précédemment. Le dividende a été maintenu à 8 %.

Une assemblée extraordinaire, tenue à la suite, a reporté au 1^{er} juillet la date d'ouverture de l'exercice social.

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT (SAMA)
(*Les Annales coloniales*, 10 décembre 1927, p. 15)

La Société anonyme marocaine d'approvisionnement (S.A.M.A.) a été constituée le 16 octobre 1920 par plusieurs importantes sociétés d'alimentation de la Métropole et de l'Afrique du Nord. Elle a pour objet l'acquisition, la création et l'exploitation de toutes entreprises de produits alimentaires.

La société a acquis, en 1920, à Casablanca, les Etablissements Paillas et Sicre, la plus grosse maison d'alimentation de détail de la place, et la firme Allouche et Cie, la plus importante maison de gros du Maroc avec tout le matériel, les terrains, les constructions, les immeubles et la fabrique de pâtes alimentaires qui en dépendaient.

Tout récemment, la société a absorbé l'importante maison d'alimentation Robic, à Rabat, confirmant ainsi la situation de premier plan qu'elle occupe au Maroc.

Le nombre des succursales, qui était de six en janvier 1921, passa à seize en juillet de la même année, il est maintenant de 26, situées dans les principales villes du Maroc.

Au fur et à mesure que ce réseau s'étendait, les ventes mensuelles poursuivaient une progression rapide et constante, ainsi qu'il peut être constaté de l'examen du tableau ci-après :

moyenne mensuelle (fr.)

1920	259.000
1921	402.000
1922	691.000
1923	813.000
1924	1.052.000
1925	1.310.000
1926	1.666.000

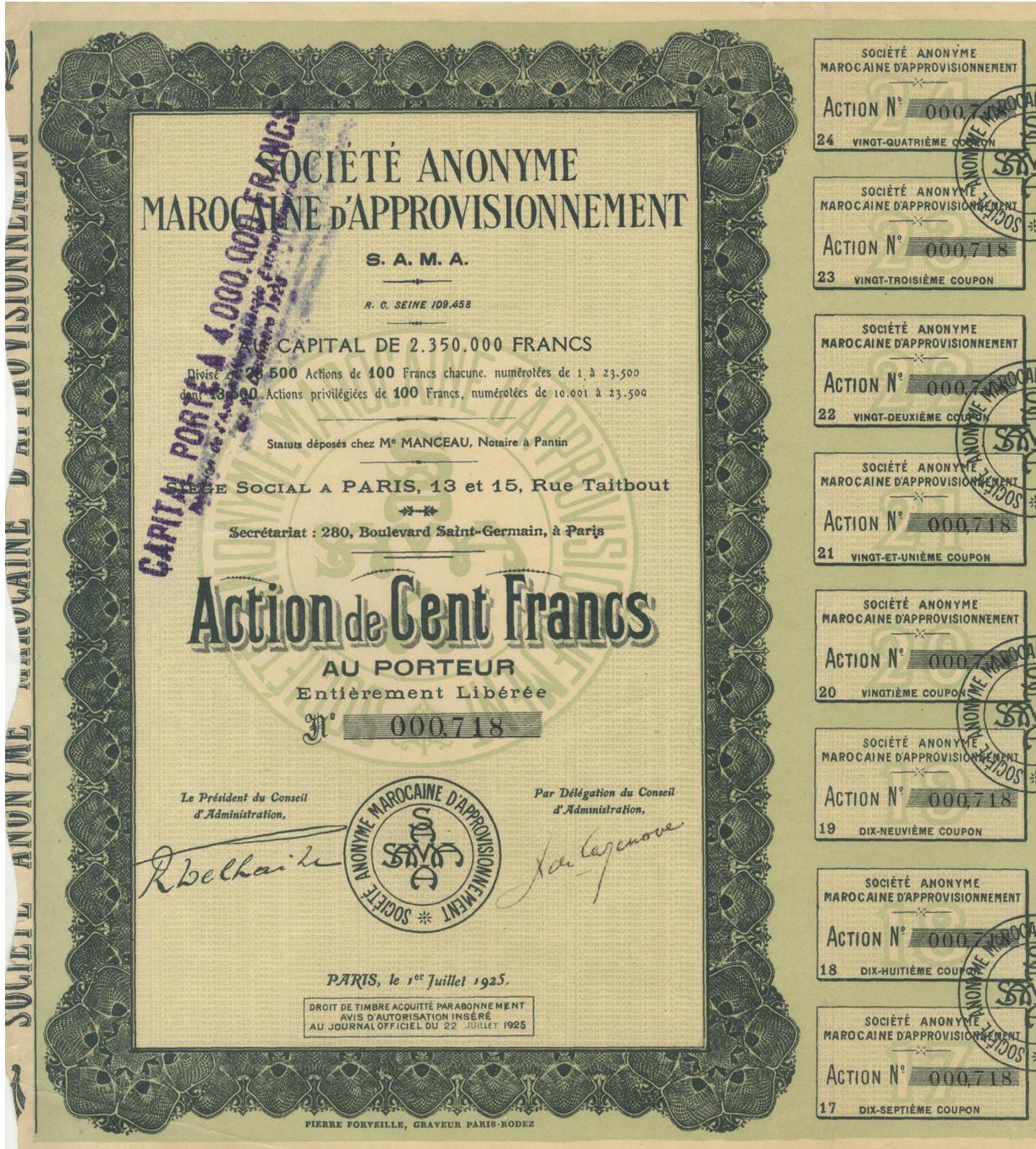
Pour le premier semestre 1927, la moyenne mensuelle se chiffre par fr. 1.790.000.

Société marocaine d'approvisionnement
(*La Journée industrielle*, 23 mai 1928)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1927 faisant apparaître un bénéfice de 205.021 fr. 27 contre 297.955 fr. précédemment. Le dividende a été maintenu à 8 fr. par action et une somme de 64.220 fr. 46 reportée à nouveau.

MM. R. Delhaize et G. Labbé, administrateurs sortants, ont été réélus.

1928 (déc.) : capital porté de 3,1 à 4 MF



Coll. Serge Volper

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT (S.A.M.A.)

R.C. SEINE 109.458

Au capital de 2.350.000 francs
divisé en 23.500 actions de 100 francs chacune, numérotées de 1 à 23.500

dont 13.500 actions privilégiées de 100 francs, numérotées de 10.001 à 23.500

CAPITAL PORTÉ À 4.000.000.000 FRANCS
Décision de l'assemblée générale extraordinaire
du 21 décembre 1928

Statuts déposés chez M^e MANCEAU, notaire à Pantin

Siège social à Paris, 13 et 15, Rue Taitbout
Secrétariat : 280, boulevard Saint-Germain, à Paris

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Le président du conseil d'administration : René Delhaize
Par délégation du conseil d'administration : Roger de Cazenove.
Paris, le 1^{er} juillet 1925

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré
au *Journal officiel* du 22 juillet 1925

Pierre Forveille, graveur, Paris-Rodez

(Les Archives commerciales de la France, 29 janvier 1929)

MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT, 280, bd fr Saint-Germain. Capital porté de 3.100.000 fr. à 4.000.000 fr. — 21 déc. 1928. — *Journ. Spéc. Soc.* (pub. du 19 janv. 1929).

Société anonyme Marocaine d'Approvisionnement
(*La Journée industrielle*, 30 novembre 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928-1929 clos le 30 juin dernier, présentant, après 479.371 fr. 42 d'amortissements, un solde bénéficiaire de 898.363 francs.

Le dividende brut a été fixé à 10 fr. par action numérotée de 1 à 31.000 et à 5 fr. par action numérotée de 31.001 à 40.000, payable à la date que fixera ultérieurement le conseil d'administration.

MM. Garcin et de Véricourt, administrateurs sortants, ont été réélus.

La société envisage l'acquisition d'immeubles nouveaux à Agadir, Marrakech, Petitjean et Souk El Arba.

Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a autorisé le conseil à porter le capital social de 4 à 8 millions, par la création de 40.000 actions nouvelles de 100 fr. de nominal.

Il entre dans les Intentions du conseil d'émettre une première tranche de 2 millions, par l'émission de 20.000 actions nouvelles qui seront créées jouissance 1^{er} janvier 1930.

dont 13.500 actions privilégiées de 100 francs, numérotées de 10.001 à 23.500

CAPITAL PORTÉ À 4.000.000.000 FRANCS
Décision de l'assemblée générale extraordinaire
du 21 décembre 1928

Capital porté à fr. 6.000.000.000 FRANCS
Décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 1930 ACTIONS
ORDINAIRES ET PRIVILÉGIÉES ASSIMILÉES DEPUIS
LE 1ER JUILLET 1929 (assemblée générale ordinaire du 29 novembre 1929)

Statuts déposés chez M^e MANCEAU, notaire à Pantin

Siège social à Paris, 13 et 15, Rue Taitbout
Secrétariat : 280, boulevard Saint-Germain, à Paris

ACTION PRIVILÉGIÉE DE CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Le président du conseil d'administration : René Delhaize

Par délégation du conseil d'administration : Roger de Cazenove.
Paris, le 1^{er} juillet 1925

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré
au *Journal officiel* du 22 juillet 1925

Pierre Forveille, graveur, Paris-Rodez

MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT
(*L'Africain*, 14 mars 1930)

L'assemblée extraordinaire du 21 février a rendu définitive l'augmentation du capital de 4 à 6 millions.

(*Les Archives commerciales de la France*, 26 mars 1930)

PARIS. — Modification, — Soc. MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT, 280, boul. Saint-Germain. — Capital porté de 4 millions de francs à 6.000.000 de fr. — 21 février 1930. — *Gazette du Palais*.

Société marocaine d'approvisionnement
(*La Journée industrielle*, 1^{er} novembre 1930)

L'assemblée ordinaire tenue (hier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1930, présentant un bénéfice d'exploitation de 917.838 fr., sur lequel il a d'abord été

prélevé 190.538 fr. pour amortissements, ce qui laisse un solde disponible de 452.812 francs.

Le dividende a été fixé à 10 fr. pour les actions numéros 1 à 40.000 et à 1 fr. 66 sur les actions numéros 40.001 à 60.000.

MM. de Vogüé et Lucas, administrateurs sortants, ont été réélus.

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT
(*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} décembre 1931)

L'assemblée ordinaire du 27 novembre, tenue sous la présidence de M. R. Delahaye, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1930-31 accusant un solde créditeur de 275.933 fr. Cette somme étant insuffisante pour distribuer aux actions le dividende statutaire de 8 %, l'assemblée a décidé, sur la proposition du conseil, de prélever les 6 % de la Réserve légale et d'affecter le solde de 262.136 fr. à l'amortissement du poste Matériel, Entrepôts et Succursales.

MM. Toussaint et Trubert, administrateurs sortants, sont rééligibles.

Le rapport indique que la crise économique a affecté suffisamment la société pour réduire sensiblement le chiffre des bénéfices. La baisse des produits alimentaires, la sous-consommation consécutive à l'appauvrissement général ont influé sur le chiffre d'affaires qui se présente en légère diminution par rapport à celui de 1929-30. En vue d'agrandir le champ d'action social, de nouvelles succursales, ont été ouvertes, dans deux quartiers de Casablanca, à Rabat et à Marrakech Guéliz. En vue de l'installation de certaines succursales, des terrains ont été acquis à Fedhala et à Safi Ville-Nouvelle. D'autre part, la Société a contracté un emprunt au Crédit National afin de construire sur un terrain précédemment acquis à Meknès, un immeuble qui abritera la succursale et comportera des appartements qui seront loués à des tiers.

Afin d'alléger la charge que constitue l'emprunt obligataire émis à 7 % en 1921, le conseil a été autorisé à augmenter le nombre obligations soumises au tirage en vue de l'amortissement.

Société marocaine d'approvisionnement
(*La Journée industrielle*, 25 novembre 1932)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin 1932 présentant un bénéfice net de 23.591 fr. Après dotation de la réserve légale, une somme de 22.411 fr. a été portée aux amortissements.

M. Sagot a été nommé administrateur.

Marocaine d'Approvisionnement
(*La Dépêche coloniale*, 18 octobre 1933)

Réunis le 16 octobre en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1933. Les résultats de l'exercice font apparaître une perte de 698.877 francs. L'assemblée a pris acte de la démission de M. Delhaize et

ratifié la nomination, en remplacement de ce dernier, de M. Léon Giraud comme administrateur. M. Jahan ⁷, administrateur sortant, a été réélu.

MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT
(*Les Annales coloniales*, 13 juillet 1935)

L'assemblée extraordinaire tenue le 10 juillet a donné tous pouvoirs au conseil pour procéder à la réorganisation de la société. Celle-ci s'effectuerait en principe par la création d'une société nouvelle à laquelle serait apportée une partie de l'actif de l'ancienne société qui détiendrait dans leur plus grande partie les actions de la société à créer.

MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT
(*Le Journal des débats*, 17 décembre 1935)

Les comptes de l'exercice au 30 juin 1935, qui seront présentés à l'assemblée du 28 décembre, se soldent, après amortissements sur différents postes du bilan, par une nouvelle perte de 2.154.408 fr. contre 32.265 fr. pour l'exercice précédent.

Société anonyme marocaine d'approvisionnement
(*La Journée industrielle*, 29 décembre 1935)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin dernier, accident une perte île 2.154.408 fr., qui vient s'ajouter à la perte antérieure de 73.142 fr. M. Sagot, administrateur sortant, a été réélu, et la nomination de M. Pannetier a été ratifiée.

SOCIETE MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT
(*Les Annales coloniales*, 27 novembre 1936)

L'assemblée des obligataires 7 % du 25 novembre, a été reportée, faute de quorum, à une date ultérieure.

SOCIETE MAROCAINE D'APPROVISIONNEMENT

⁷ Probablement Antoine Alexandre Marie *Louis* Jahan (Rochefort-sur-Mer, Charente-Inférieure, 17 juin 1896-Cenac-et-Saint-Julien, Dordogne, 30 mai 1989) : fils d'Albert Jahan, notaire, et de M^{me}, née Brouillat. Frère cadet d'Henry Jahan (1887-1980), dirigeant de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et d'Albert Jahan (1890-?), ingénieur E.C.P., secrétaire général des Chaux, ciments et matériaux de construction du Maroc et administrateur de Radio-Orient, Beyrouth. Marié en 1933 avec Marie-Hélène de Chaunac-Lanzac. Alors sous-directeur à l'Union des mines. Commissaire des comptes de la Compagnie agricole et sucrière de Nossi-Bé, administrateur des Distilleries Mazet d'Indochine, des Ports marocains, de la Société chérifienne d'exploitation d'ouvrages maritimes (1950), de la Société générale d'entreprises au Maroc... Y représentant probablement la Banque de Paris et des Pays-Bas.

(*Les Annales coloniales*, 11 décembre 1936)

L'assemblée des obligataires 7 % de 500 francs, qui devait se tenir mercredi, a été, faute de quorum, reportée à une date ultérieure.

AEC 1937/722 — Société anon. marocaine d'approvisionnement (S.A.M.A.),
280, boulevard Saint-Germain, PARIS (7^e).

Tél. : Invalides 16-60. — Télég. : Genaroc, 44, Paris. — R. C. Seine 109.458.

Capital. — Société anon., fondée le 16 octobre 1920, 6 millions de fr. en 60.000 actions de 100 fr. libérées. — Dette obligataire : 2 millions de fr. — Dividendes : 1926 et 1927, 8 % : 1928-1929 et 1929-1930, 10 %.

Conseil. — MM. L. Géraud, présid. ; A. Sagot, vice-présid. ; Ch. Fabre, J. Gondoin, A. Jahan, Georges Pannetier, G. Toussaint, J. Trubert, F. de Vogüé.

N. B. — L'assemblée générale du 16 décembre 1936 a donné mission au conseil d'administration de réaliser l'actif social et d'éteindre le passif, au mieux des circonstances.

Société anonyme marocaine d'approvisionnement
(*La Journée industrielle*, 8 janvier 1937)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1936, accusant un solde débiteur de 3.267.276 francs.

M. de Vogüé, administrateur sortant, a été réélu.

Société anonyme marocaine d'approvisionnement
(*La Journée industrielle*, 16 décembre 1937)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1937 faisant ressortir un bénéfice du compte d'exploitation de 77.972 francs.

Après amortissements et charges obligataires, l'exercice se solde en définitive par une perte de 163.719 francs.

M. Ch. Fabre, administrateur sortant, a été réélu.

Société anonyme marocaine d'approvisionnement
(*La Journée industrielle*, 31 décembre 1938)

L'assemblée ordinaire, tenue le 20 décembre, a approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin 1938, se soldant par une perte de 99.240 fr. Le rapport indique que la société a poursuivi la réalisation des diverses parties de l'actif de la société.
